

# Communiqué



Alliance de la Fonction publique du Canada | Représentant 160 000 travailleurs et travailleuses

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 6 mars 2009

## **Droit à l'équité salariale : des groupes de femmes déposeront une plainte contre le gouvernement Harper**

NEW YORK — Des représentantes d'organisations féministes et de syndicats se sont réunies devant les bureaux des Nations Unies (ONU), hier, pour annoncer leur intention de déposer une plainte contre le gouvernement Harper devant la Commission de la condition de la femme de l'ONU. La plainte sera déposée au motif que le gouvernement canadien entend faire adopter à la hâte une loi controversée sur l'équité salariale. Cette loi fera en sorte qu'il sera extrêmement difficile pour les employées du secteur public fédéral de réclamer un salaire égal pour un travail d'égale valeur.

L'« avis de communication » déposé à l'ONU a été signé par les représentantes de plus de 40 organisations, dont l'Alliance de la Fonction publique du Canada, le Syndicat de la fonction publique du Québec, la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières/infirmiers et l'Alliance féministe pour l'action internationale.

En plus de dénoncer la « pilule empoisonnée » qu'est la nouvelle loi sur l'équité salariale contenue dans la *Loi sur l'exécution du budget*, la plainte critique également le budget fédéral 2009 qui ne règle pas les lacunes du régime d'assurance-emploi alors que nous traversons une importante crise économique.

Actuellement, seulement le tiers des femmes sans emploi peuvent toucher des prestations d'AE et, le cas échéant, ces prestations ne suffisent même pas à payer le loyer et à nourrir les enfants.

« Nous venons d'entendre Helena Guergis vanter le bilan du gouvernement Harper devant le Comité de la condition de la femme de l'ONU en ce qui a trait aux droits des femmes. Il est honteux de l'entendre faire des déclarations au sujet de l'égalité des femmes devant une organisation internationale alors que son gouvernement s'apprête à mettre en œuvre des politiques qui bafouent ces mêmes droits », a déclaré Patty Ducharme, vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC.

Les signataires de l'« avis de communication » collaboreront au cours des prochaines semaines pour officialiser leur plainte et la soumettre aux Nations Unies.

« Nous ne demeurerons pas passives alors que notre gouvernement se soustrait à ses obligations internationales et supprime les droits des femmes à l'égalité », a déclaré Robyn Benson, vice-présidente exécutive régionale chargée des droits des femmes à l'AFPC.

**Consultez le site Web de l'AFPC à [psac-afpc.com](http://psac-afpc.com) pour lire le texte complet de la plainte, de même que la liste des signataires.**

– 30 –

### **Renseignements :**

Andrée Côté, agente au Programme des femmes et des droits de la personne, AFPC — (cell.) 613-290-5899

14-060309